



info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_FGAF

► Communiqué de presse

PROGRAMMES : MIEUX EN GRAMMAIRE, MAIS TOUJOURS PAS ANNUELS

Au Conseil Supérieur de l'Éducation, le **SNALC** a voté pour les modifications de programmes de français et mathématiques école et collège, mais s'est abstenu sur la question des repères de progressivité.

Le **SNALC** a toujours combattu les programmes cyclés. Il a d'ailleurs déposé un amendement demandant des programmes annuels. Ces repères annuels seront dans une note de service, ce qui est certes mieux que rien, mais demeure insuffisant, d'où notre abstention.

En revanche, nous avons constaté que le travail du **SNALC** avait eu un réel impact et avait permis au ministère de revenir sur certaines errances des anciens programmes. C'est notamment le cas en français en ce qui concerne la grammaire et sa terminologie. Le prédicat et d'autres notions fumeuses ont disparu au profit de réels concepts grammaticaux, et les propositions du **SNALC** ont été intégrées aux textes. C'est pourquoi nous avons voté pour les aménagements en français et en mathématiques.

En marge de ce vote, le **SNALC** tient à signaler la pertinence du travail mené par le Conseil Supérieur des Programmes dans un calendrier extrêmement contraint.

Paris, le 11 juillet 2018

Contact :

Sébastien VIEILLE, secrétaire national à la pédagogie, seb.vieille@wanadoo.fr

Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.